

Quelques exemples d'intervention dans la Meuse

L'EPFGE se positionne comme partenaire des personnes publiques. Il est compétent pour réaliser toutes acquisitions foncières et immobilières et pour assurer la maîtrise d'ouvrage d'études et de travaux préalables à l'aménagement. Si par nature, les interventions de l'EPFGE ne sont généralement pas spectaculaires, voire parfois méconnues, elles sont pourtant décisives.

Projets de revitalisation résidentielle et commerciale

VAUCOULEURS Ilot des Ecuries

La commune de Vaucouleurs, la communauté de communes de Commercy-Void-Vaucouleurs et l'EPFGE ont signé une convention en février 2018 afin d'engager une étude globale sur le fonctionnement du centre-bourg de Vaucouleurs en vue de sa revitalisation.

Le rendu d'étude de début 2020 a permis d'identifier des biens stratégiques répondant à l'enjeu de recomposition de nouveaux bâtis et d'espaces publics susceptibles d'accueillir de nouveaux résidents et commerçants. L'îlot des Ecuries a ainsi été ciblé. Cinq parcelles ont d'ores et déjà été acquises par l'établissement public foncier entre 2022 et 2024. Six autres devraient être acquises d'ici à 2026.

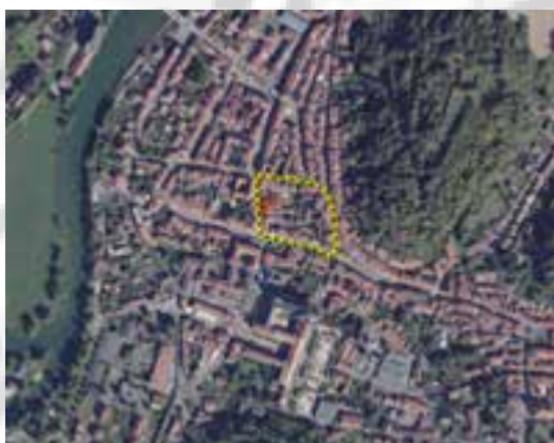


SAINT-MIHIEL Ilot des Carmes



La commune de Saint-Mihiel, la communauté de communes du Sammiellois et l'EPFGE ont engagé une étude globale sur le fonctionnement du centre-bourg de Saint-Mihiel en 2016. L'îlot « rue des Carmes côté Est » a ainsi été identifié pour la mise en œuvre d'une action publique.

Trois parcelles y ont été acquises en 2019. La même année, les trois partenaires décident de poursuivre leur collaboration par des diagnostics techniques et études des scénarii d'aménagement et faisabilité de la programmation ainsi qu'un bilan prévisionnel. L'EPFGE en a assuré la maîtrise d'ouvrage. Le projet envisagé est celui de la création et la réhabilitation de logements à destination de personnes âgées et de jeunes couples. Un itinéraire de traverse paysagère en cour d'îlot est également envisagé. Dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », la commune recherche des porteurs de projet.



COMMERCY Immeuble Bragui



En avril 2022, la commune de Commercy, la communauté de communes de Commercy-Void-Vaucouleurs et l'EPFGE ont convenu de s'associer afin que l'établissement public assure la maîtrise foncière et la maîtrise d'ouvrage d'études et de travaux préalables à l'aménagement sur l'immeuble Bragui à Commercy. Situé en plein cœur du bourg, place Charles de Gaulle, l'immeuble Bragui de commerce et d'habitation est vacant depuis 2011. Un arrêté de péril a été pris en 2016. L'EPFGE en a fait l'acquisition en 2022. Les travaux de déconstruction devraient démarrer fin 2024 sous la maîtrise d'ouvrage de l'établissement public foncier. L'objectif de la collectivité est d'y implanter une halle couverte.



GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU Ancien EHPAD

La commune de Gondrecourt-le-Château et l'EPFGE ont signé une convention en mars 2024. La commune a ainsi confié à l'établissement public le soin d'assurer la maîtrise foncière du site de l'ancien EHPAD ainsi que la maîtrise d'ouvrage d'études préalables à l'aménagement en vue de sa réhabilitation. Potentiellement pour la création de logements. L'acquisition a été réalisée en juin 2024. L'étude technique, programmatique et de réaménagement de l'ancien EHPAD a été lancée en juin 2024. Son rendu final est prévu pour février 2025.



Projets de requalification de friches industrielles

TRONVILLE-EN-BARROIS SODETAL

Le site SODETAL à Tronville-en-Barrois est un ancien site industriel, classé Seveso, qui fabriquait du fil métallique pour les pneumatiques. Vaste site comptant 17 bâtiments avec près de 55 000 m² dont 30 à 40 000 m² susceptibles d'être réutilisés. La communauté de communes Bar-le-Duc Sud Meuse et l'EPFGE se sont associés en mars 2021 pour intervenir dans la réindustrialisation du site. La maîtrise d'ouvrage d'études techniques préalables a été assurée par l'établissement public en termes environnementaux notamment sur l'état de milieu et un pré-plan de gestion. Mais aussi sur les bâtiments et sur le potentiel économique de la friche. L'EPFGE apporte ainsi son appui à la communauté de communes dans le cadre de la définition de son projet mais aussi dans le cadre foncier de la liquidation judiciaire du site.



ANCEMONT / LES MONTHAIRONS SARAP



Les travaux de reconversion de l'ancienne usine SARAP ont démarré en janvier 2023 sous maîtrise d'ouvrage de l'EPFGE. Une dizaine d'hectares à l'entrée du village d'Ancemont ont ainsi été libérés et rendus disponibles, pour partie, pour accueillir de nouvelles activités artisanales dans deux des bâtiments réhabilités. L'usine avait pour activité le sciage, le traitement du bois et la menuiserie. Les 28 bâtiments, essentiellement des halles industrielles, étaient désaffectés depuis la fin de l'activité industrielle en 2010. L'EPFGE a conduit des études techniques et de vocation et a fait l'acquisition de la plus grande partie du site en 2021. En 2023 et 2024, l'EPFGE a mené en tant que maître d'ouvrage les travaux de curage, nettoyage, désamiantage, déconstruction, gestion de zones de pollution, clos-couvert et paysagement d'attente.



MONTIERS-SUR-SAULX Fonderie d'art d'Ecurey



Au début des années 2000, la communauté de communes de la Haute-Saulx, l'Etat, la Région et l'EPFGE s'associent pour mener une étude technique et urbanistique, puis différents diagnostics, sur le site de l'ancienne fonderie d'art d'Ecurey située à Montiers-sur-Saulx. Toujours sous maîtrise d'ouvrage de l'EPFGE, des travaux de réhabilitation des clos-couvert des halles sont effectués entre 2012 et 2015 après acquisition par l'EPF. La communauté de communes a mis en œuvre un centre de développement durable en milieu rural pour compléter l'activité culturelle et touristique déjà présente sur le site d'Ecurey. Leur cession est intervenue en 2022. En 2017, la communauté de communes a souhaité poursuivre la reconversion du site en installant son siège dans l'ancien « logis abbatial ». Elle charge l'EPFGE de la maîtrise foncière et des études et travaux préalables à l'aménagement. Les travaux sont ralentis par la découverte de mérules en 2021. Ils sont finalisés en 2023 ; les biens sont cédés la même année.

STENAY

Ancienne fonderie



La commune de Stenay et l'EPFGE se préoccupent du devenir de l'ancienne fonderie « La Fusion électrique » depuis sa mise en liquidation judiciaire en 2005. Le site de 11 hectares, traversé par un canal de dérivation, est localisé à l'entrée sud de la commune à proximité de la Meuse.

Des études sont menées sous maîtrise d'ouvrage de l'EPFGE puis des investigations complémentaires en matière de sites et sols pollués. En 2017, la commune choisit un aménagement mixte lié aux thématiques de la biodiversité, du paysage, du tourisme et du secteur associatif. L'EPFGE procède à l'acquisition du site en avril 2020. En mars de la même année, la commune de Stenay et l'EPFGE avaient signé une convention d'études et de maîtrise d'œuvre pour la mise en sécurité, le désamiantage et la déconstruction de bâtiments. Le site est contraint par une forte pollution et par une très importante colonie de chiroptères. Au cours de la phase conception, la commune a souhaité permettre l'implantation d'un parc photovoltaïque sur le crassier au détriment de la zone de loisirs. La première phase des travaux conduits sous maîtrise d'ouvrage de l'EPFGE, excluant le crassier, devraient démarrer courant 2024.